

Réunion de conseil du Vendredi 15 Avril 2016

Présents : LIAUDOIS Michel - CONFOLANT Patrice - JULIEN Lucien - BOIREAU Jean-Robert - PAVAGEAU Thierry - MARTIN René – PEROT Alain - GAUD Didier – HOLMGREN Christopher - JACOB Guylène ROBERT - Marie-Laure

Excusés : Mme GABLIN Karine MM. AUBRY Patrick - RONDELLOT Cyril

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Jean-Robert

Début de la séance 20 h 45

Approbation du Compte de Gestion 2015 : Commune

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion proposé par le trésorier, qui est identique au compte administratif.

Vote du taux des Taxes Communales

Considérant que les taux des 4 taxes communales n'ont pas évolué depuis 2002,

Considérant que ces taux sont aujourd'hui parmi les plus bas, comparaison faite aux taux appliqués dans la strate des communes rurales comparables.

Considérant que la baisse de la dotation d'Etat impacte fortement l'état des recettes communales (- 23 000,00 Euros depuis 2ans).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à une réévaluation de ces taxes qui se traduit comme suit :

- Taxe d'habitation passe de 8,19 à 10,09%
- Taxe foncier bâti passe de 5,32 à 6,55%
- Taxe foncier non bâti passe de 15,41 à 18,98%
- CFE passe de 9,81 à 12,08%

Cette augmentation générera un produit de recette supplémentaire de 21 000,00 Euros.

Vote du Compte Administratif 2015 : Commune

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, vote le compte administratif 2015, qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 219 942,95 Euros et un déficit d'investissement de 197 500,48 Euros.

Vote du Budget Primitif 2016 : Commune

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2016, qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 449 769,96 Euros et en section d'investissement à la somme de 223 175,58 Euros.

Location du logement 5/2 Rte de St-Savin

Le conseil décide de louer le logement 5/2 Rte de St-Savin à Mme DEJEAN Marie.

Tarif assainissement

Le conseil décide de maintenir les tarifs appliqués pour l'assainissement collectif, soit 2,00 Euros le m3 d'eau consommé et 144,00 Euros H.T. la part forfaitaire.

Approbation du Compte de Gestion 2015 : Assainissement

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte de gestion proposé par le trésorier, qui est identique au compte administratif.

Vote du Compte Administratif 2015 : Assainissement

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, vote le compte administratif 2015, qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 19 526,45 Euros et un déficit d'investissement de 54 251,76 Euros.

Vote du Budget Primitif 2016 : Assainissement

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, vote le budget primitif 2016, qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 132 357,21 Euros et en section d'investissement à la somme de 123 835,86 Euros.

